

A.P.P.O.

Association pour la Promotion des Protéagineux et des Oléagineux

Gembloux Agro-Bio Tech – Université de Liège
Passage des Déportés, 2
5030 GEMBLOUX

Tél/fax : 081/62.21.37 - e-mail : appo.gembloux@uliege.be - www.appo.be

10 Octobre 2019

LES PROTEINES VEGETALES ONT LE VENT EN POUPE !

Déclaration de politique régionale pour la Wallonie 2019-2024, en faveur du développement des protéines végétales.

Pois protéagineux d'hiver et féverole d'hiver : Bientôt les semis 2019 !

A partir du 25 octobre (pas avant), pour une bonne résistance à l'hiver.

- Variétés disponibles cette année, en Belgique.
- Ces cultures répondent aux exigences de la PAC actuelle : Cultures de diversification, cultures d'hiver et de printemps + Autonomie protéique à la ferme (sources variées de protéines végétales garanties non OGM). Croissance importante des débouchés pour le **pois jaune** en alimentation humaine (COSUCRA, Warcoing)
- **Pour les plantes fixatrices d'azote (SIE) :**
 - interdiction d'utilisation des produits phytos dans la culture et uniquement semences non traitées. Restera d'application aussi en 2020
 - 1 ha plantes fixatrices d'azote = 1 ha SIE
 - mélange possible avec d'autres cultures, à condition que les légumineuses soient prédominantes.
- Mesure Agri-Environnementale et Climatique (MAEC) – MB 6 : mélange céréales et légumineuses et légumineuses fourragères pour une meilleure **autonomie protéique**. Aide de **240 €/ha**. Demande à introduire avant le jeudi 31 octobre 2019. Engagement de 5 ans.
- Possibilité de contrats cultures associées : froment d'hiver et pois protéagineux d'hiver.

- Un **Plan Protéines** européen est paru le 22 novembre 2018.
- En Région wallonne, un **plan de développement stratégique des protéines végétales** à l'horizon 2030 a été proposé par le Collège des Producteurs et est téléchargeable suivant le lien <https://filagri.be/plan-de-developpement-proteines-vegetales>
Ce plan doit permettre à la Wallonie d'atteindre un niveau d'implantation en cultures protéagineuses de 15.000 ha, stimulé par la mobilisation de moyens de la PAC.
- Dans la **déclaration de politique régionale** pour la Wallonie 2019-2024 présentée le 9 septembre 2019, il est mentionné le soutien qui sera apporté aux protéines végétales :

« Le Gouvernement wallon adoptera une stratégie agricole qui accordera une attention particulière au développement des filières déficitaires (filière ovine, du maraîchage, des protéines végétales, des céréales panifiables) par le biais du collège des producteurs.

Conformément aux demandes de la Commission européenne, la Wallonie mettra en place un plan stratégique dans le cadre de la PAC 2021-2027.

Le Gouvernement mettra en place un **soutien couplé afin d'encourager le développement des cultures de protéines végétales** pour lesquelles l'offre intérieure et européenne est insuffisante. Le recouplage de ces aides doit également permettre de soutenir des modes de production respectueux de l'environnement. »

Les **protéagineux** fournissent des protéines :

Graines	% protéines	
Pois protéagineux	24-26 %	+ 50 % amidon
Féverole	28 %	+ 44 % amidon
Lupin doux	34-42 %	+ 8-10 % huile

Plusieurs cahiers de charges en production animale imposent l'utilisation de **protéines non-OGM**.

Diverses productions fourragères riches en protéines et des **graines riches en protéines** peuvent être cultivées dans nos conditions de sol et de climat.

Dans le cadre de la PAC actuelle, pour respecter la condition des 3 cultures, les protéagineux représentent des cultures de diversification. Les protéagineux d'hiver tels que le pois d'hiver et la féverole d'hiver sont des cultures récentes et prometteuses.

Conditions climatiques au cours des 3 dernières années culturales : stressantes pour les protéagineux

- Les années culturales 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019 ont été caractérisées par une sécheresse importante. Les poids de 1000 grains des récoltes de pois d'hiver et de féveroles d'hiver ont été très marqués par ces sécheresses. Certaines variétés en ont été très affectées.
- L'hiver 2017-2018 a connu des gelées tardives détruisant les variétés les plus sensibles au froid (dans des sols gorgés en eau).
Par contre, les hivers 2016-2017 et 2018-2019 n'ont pas connu de dégât de gel en protéagineux d'hiver.
- Un autre facteur marquant a été l'importance des températures élevées pendant la floraison des protéagineux. En effet, pendant la floraison du pois protéagineux d'hiver aussi bien en 2019 qu'en 2018 et 2017, plusieurs journées ont connu des températures supérieures à 25°C – 30°C qui provoquent la coulure des fleurs, et un manque de gousses, ce qui s'est reflété sur le niveau de rendement obtenu.

LE POIS PROTEAGINEUX D'HIVER

1. Les variétés de pois protéagineux d'hiver

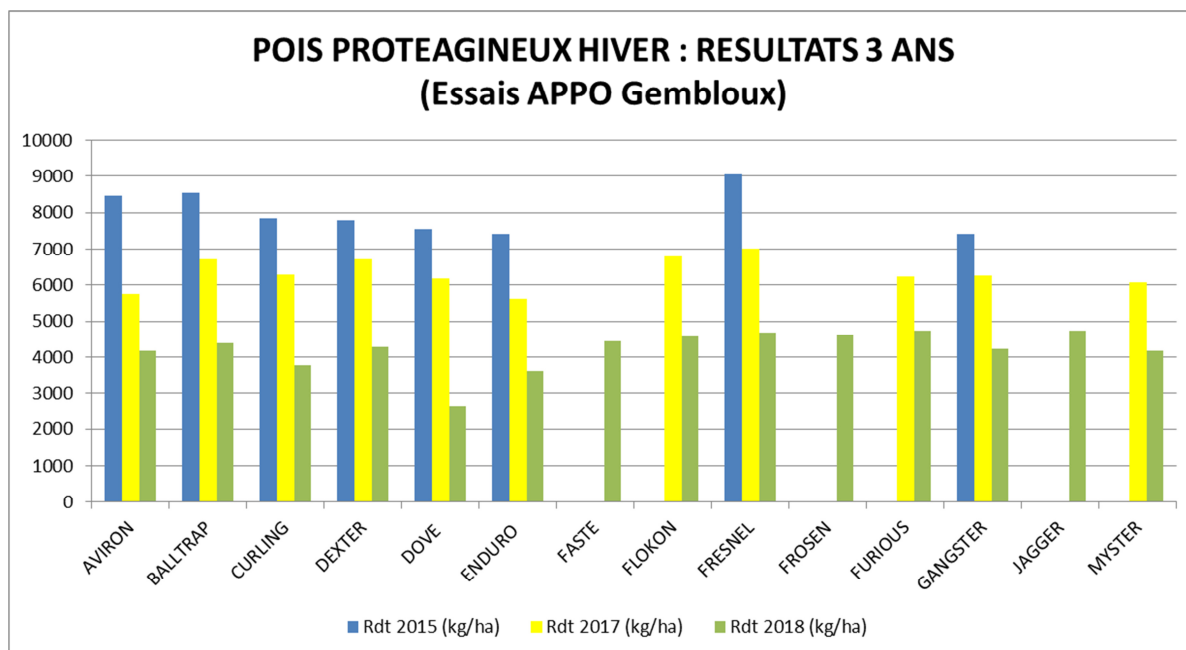
La majorité des variétés présentent des graines jaunes, à l'exception de DOVE et AVIRON qui produisent des grains verts.

Les rendements instables d'une année à l'autre caractérisent le pois protéagineux d'hiver. L'influence des conditions météo s'est reflétée au niveau des rendements obtenus dans les essais de l'APPO, à la Ferme Expérimentale de Gembloux Agro-Bio Tech. 2015 a été l'année sans incident climatique et a permis au pois protéagineux d'exprimer son potentiel de rendement ; la meilleure variété de pois a atteint 9 tonnes/ha. 2016 avait été pénalisé par le mois de juin exceptionnellement pluvieux. 2017, 2018 et 2019 ont connu une sécheresse importante et des coups de chaleur affectant la production des graines de pois.

Les essais de pois protéagineux d'hiver à Gembloux ont, de plus, été pénalisés par un gros orage le 19 mai 2019 (inondation), favorisant le développement de l'antracnose ; des dégâts de pigeons avant la récolte n'ont pas permis d'exploiter les résultats de la récolte des essais 2018-2019.

L'évaluation des variétés de pois protéagineux d'hiver se fait depuis plusieurs années à Gembloux, avec comme témoins, Dove et Enduro.

Rdt (kg/ha)	2015	2017	2018
JAGGER			4744
FURIOUS		6235	4734
FRESNEL	9044	7016	4694
FROSEN			4617
FLOKON		6804	4575
FASTE			4433
BALLTRAP	8546	6712	4399
DEXTER	7784	6706	4286
GANGSTER	7401	6250	4238
AVIRON	8463	5745	4173
MYSTER		6070	4170
CURLING	7835	6298	3776
ENDURO (T)	7402	5625	3622
DOVE (T)	7541	6172	2655
Pois printemps	5117	5643	0



A l'automne 2019, les variétés de pois protéagineux d'hiver disponibles en Belgique sont mentionnées dans le tableau suivant.

Pois protéagineux d'hiver : 2 variétés à grains jaunes

Variétés de pois protéagineux d'hiver disponibles en Belgique (APPO, 2019) :

Variétés pois d'hiver	Inscription	Couleur graine	PMG semences *				Hauteur fin floraison 2019	Hauteur récolte 2017	Vendu par	Obtenteurs
			2015	2016	2017	2018				
FLOKON	FR-2016	Jaune	206 g	167 g	194 g	202 g	107 cm	53 cm	SCAM/WALAGRI	Agri-Obtentions (FR)
FRESNEL	FR-2015	Jaune	262 g	181 g	236 g	248 g	110 cm	66 cm	FAYT/WALAGRI	Agri-Obtentions (FR)

FRESNEL présente une bonne tenue de tige ; FLOKON est plus sensible à la verse mais reste à une hauteur facile à récolter.

En **culture biologique** et dans le cadre des **SIE** (surfaces d'intérêt écologique - verdissement), plusieurs de ces variétés sont proposées en **semences non désinfectées**. Voici, à titre indicatif, les disponibilités en 2019 (se renseigner lors de l'achat des semences) :

POIS PROTEAGINEUX D'HIVER Automne 2019	Semences traitées Pas sur SIE	Non traitées OK pour SIE
FLOKON	✓ Wakil	✓
FRESNEL	✓ Wakil	✓

Résultats de ces variétés (Essais APPO – Gembloux) :

Variétés pois d'hiver	Couleur du grain	Hauteur récolte (en cm)					Rendement (kg/ha)				
		2013	2014	2015	2016 *	2017	2013	2014	2015	2017	2018
FLOKON	Jaune	-	-	-	23	53	-	-	-	6804	4575
FRESNEL	Jaune	44	28	94	24	66	7292	7476	9044	7016	4694

*après 230 l/m² à Gembloux (de fin mai à fin juin 2016).

2. Le semis du pois protéagineux d'hiver

La date de semis recommandée pour le pois protéagineux d'hiver dans nos régions, s'étend **du 25 octobre au 10 novembre**.

La densité de semis étant de **80 graines/m²**, il conviendra de bien calculer la quantité de semences nécessaires, selon le PMG du lot de semences de pois protéagineux d'hiver (Attention : PMG variant d'une année à l'autre, en fonction de l'année climatique).

3. La récolte des protéagineux

La récolte du pois protéagineux d'hiver a lieu plus tôt que celle du pois protéagineux de printemps. En général, on récolte le pois d'hiver en juillet et le pois de printemps en août. La différence peut aller d'une dizaine de jours à plus d'un mois. Les années particulièrement sèches en 2017 et en 2018 ont entraîné une récolte précoce aussi bien en pois d'hiver qu'en pois de printemps.

Dates de récolte des essais en protéagineux réalisés par l'APPO à Gembloux :

	Pois d'hiver	Pois de printemps	Différence récolte pois Hiver-Ptps	Féverole d'hiver	Féverole de printemps	Lupin de printemps
2013	05/08/13	14/08/13	9 jours	-	06/09/13	-
2014	18/07/14	24/08/14	37 jours	-	-	17/09/14
2015	17/07/15	02/08/15	16 jours	-	-	02/10/15
2016	10/07/16	17/08/16	38 jours	-	-	-
2017	07/07/17	21/07/17	14 jours	07/08/17	-	-
2018	12/07/18	25/07/18	13 jours	-	22/08/18	03/08/18
2019	19/07/19	12/08/19	24 jours	12/08/19	22/08/19	22/08/19

Pour tout renseignement complémentaire, l'A.P.P.O. reste à votre disposition.

Pour l'A.P.P.O.,
Ir. VERHAEGHE-CARTRYSSE Ch.



Avec le soutien financier de la
DGARNE de la RW –
Recherche et Développement–
Centre Pilote CePiCOP

